

FÉDÉRATION NATIONALE
DES CAISSES D'ÉPARGNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2004

Depuis sa création, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne s'attache à remplir avec conviction les missions que lui confère la loi du 25 juin 1999 : faire vivre et nourrir la relation avec les sociétaires, définir et faire connaître l'engagement des Caisses d'Épargne à l'égard de la société, former les représentants élus des sociétaires, contribuer aux grands choix stratégiques engageant l'avenir du Groupe Caisse d'Épargne, représenter les intérêts des sociétaires et des Caisses d'Épargne et promouvoir leur rôle original sur leurs territoires...

Concrètes et diversifiées, ces initiatives recouvrent des enjeux de première importance pour le développement d'un groupe financier universel, coopératif et décentralisé.

Toutes convergent vers une même finalité : contribuer au développement et au rayonnement des Caisses d'Épargne dans leur environnement. Instance de représentation des sociétaires, siège de la vie coopérative, lieu de rencontres et d'expression de toutes les sensibilités, la Fédération tient un rôle indispensable à l'équilibre et à la gouvernance du Groupe Caisse d'Épargne.

sommaire

FAITS MARQUANTS	04
STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT <i>Participer à la définition des orientations stratégiques du réseau</i>	06
SOCIÉTARIAT <i>Construire et animer la relation avec les sociétaires</i>	10
FORMATION <i>Accompagner et former les représentants des sociétaires</i>	14
INTÉRÊT GÉNÉRAL <i>Orienter, accompagner et valoriser les missions d'intérêt général des Caisses d'Épargne</i>	18
RELATIONS INSTITUTIONNELLES <i>Représenter et promouvoir les intérêts des Caisses d'Épargne et des sociétaires</i>	22
ORGANISATION	26





Nicole Moreau,

Présidente de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne

L'année 2004 a été marquée, pour le Groupe Caisse d'Epargne et notamment pour la Fédération, par l'élaboration du projet stratégique 2004 - 2007, qui affiche les ambitions d'une grande banque universelle. Les évolutions de ces dernières années ont permis de faire de la Caisse d'Epargne un groupe bancaire coopératif puissant et présent dans tous les métiers.

Contribuer activement à la formalisation des ambitions du Groupe, défendre l'identité coopérative des Caisses d'Epargne, renforcer chaque jour la relation entre les Caisses d'Epargne et leurs sociétaires, accompagner les représentants des sociétaires, orienter les missions d'intérêt général des Caisses d'Epargne : le mandat de la Fédération est avant tout d'être au service des Caisses d'Epargne.

La Fédération prend soin d'associer les Caisses d'Epargne à toutes ses activités, de la prise de décision (bureau, conseil d'administration, assemblée générale), à la prise en main des problématiques propres au réseau (commissions) et à leur mise en œuvre (groupes de travail, évaluation des dispositifs). Grâce à cette proximité, la Fédération est en mesure de répondre efficacement aux attentes des Caisses d'Epargne et de leurs sociétaires.

La Fédération entend renforcer encore le dialogue et les échanges, pour mieux défendre l'identité et les valeurs du Groupe, satisfaire aux besoins des Caisses d'Epargne, épauler les représentants des sociétaires dans leur mandat, et accompagner les sociétaires dans leurs projets de vie.

C'est cette **proximité** qui permettra à la Fédération et aux Caisses d'Epargne d'atteindre ensemble les objectifs fixés.

2004

Février

■ 20 et 21 février

Première session de formation **d'intégration des nouveaux membres de conseil d'orientation et de surveillance (COS)**.

Mars

■ 12 mars

Deuxièmes rencontres nationales des Présidents et Vice-présidents de sociétés locales d'épargne, organisées par la Fédération. Près de 650 personnes, représentant toutes les Caisses d'Epargne, ont pu réfléchir, échanger leurs expériences, partager les bonnes pratiques ou faire part de leurs interrogations après quatre ans de vie coopérative. ▲



■ 25 mars ▼

Conférence de presse sur l'étude «Les jeunes et la Bourse». Cette étude a été réalisée à l'occasion de la remise des prix du concours européen «Apprendre la bourse» à Paris, organisée par la Fédération, Finances & Pédagogie et le Groupement Européen des Caisses d'Epargne (GECE).

Mai

■ 12 mai

Assemblée générale de la Fédération

L'assemblée générale adopte une motion réaffirmant l'attachement des Caisses d'Epargne au statut coopératif et leur rôle dans l'économie locale et régionale.

Clément Samson, membre du conseil d'administration des caisses Desjardins du Québec, intervient sur le renouveau coopératif de son organisation.

■ 18 mai

Premier Forum de la Fédération en région sur le thème «Efficacité économique ou cohésion sociale, l'entreprise doit-elle choisir ?». ▲



Juin

Rendez-vous incontournable avec les sociétaires, les **assemblées générales des sociétés locales d'épargne** se déroulent pendant la deuxième quinzaine de juin. La Fédération s'est mobilisée pour accompagner la mise en place d'un nouveau dispositif : «Animer autrement».

mois après mois

Septembre

■ 7, 8 et 9 septembre

Séminaire des responsables intérêt général pour préparer les orientations des missions d'intérêt général et des projets d'économie locale et sociale 2005.

■ 14 et 15 septembre

Séminaire des communicants

La Fédération réunit l'ensemble des responsables communication des Caisses d'Épargne et des filiales du Groupe afin d'échanger sur la vie coopérative, les missions d'intérêt général, le lobbying ou encore la défense du statut coopératif et des intérêts des sociétaires.



■ 16 septembre

Premières Rencontres Fédérales

L'ensemble des Présidents de directoire et Présidents de COS des Caisses d'Épargne est réuni à l'invitation de la Fédération sur le thème de l'exclusion bancaire.

■ 17 septembre

Première session 2004 de formation des comités d'audit sur le thème «Les clés de l'analyse financière d'une Caisse d'Épargne».



Octobre

■ 28 et 29 octobre

Conférence sur l'accès aux services financiers organisée par l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE) et la Banque Mondiale à Bruxelles. La Fédération apporte l'expérience des Caisses d'Épargne françaises sur le sujet.



Novembre

■ 4 novembre

Convention Nationale du Groupe Caisse d'Épargne à Paris. 5000 dirigeants, cadres, managers et représentants des sociétaires assistent à la présentation du projet stratégique 2004-2007, auquel a participé la Fédération.

■ 18 novembre

Conférence sur la responsabilité sociale des entreprises au niveau local et régional, organisée par le Groupement Européen des Caisses d'Épargne sous le patronage du Comité des régions, à Bruxelles. Les Caisses d'Épargne françaises, italiennes, espagnoles et allemandes apportent leur témoignage sur leurs initiatives locales en faveur de la société.



■ 30 novembre

Première réunion du comité de coordination et de veille sur le sociétariat organisée par la Fédération.

Décembre

■ 9 décembre

Assemblée générale de la Fédération

L'assemblée générale approuve les orientations des missions d'intérêt général et des projets d'économie locale et sociale pour 2005. Les conclusions des Rencontres bilatérales entre le Bureau de la Fédération et les dirigeants de chaque Caisse d'Épargne sont également présentées.

▶ Diffusion de l'**agenda 2005** illustré par des photographies de PELS.

Participer à la définition des orientations

La Fédération participe aux réflexions et travaux liés à l'évolution des Caisses d'Épargne. Elle exprime sa vision de l'avenir du Groupe, et se prononce sur tous les sujets concernant les choix stratégiques de développement et de croissance.

La Fédération, partie prenante du projet stratégique 2004-2007

Pour la Fédération, comme pour l'ensemble des entreprises du Groupe, l'année 2004 a été marquée par la préparation du projet stratégique Groupe 2004-2007.

En étant évidemment associée à tous les groupes de travail relevant de ses missions, la Fédération, pendant tout le processus d'élaboration des objectifs stratégiques, porte la parole des Caisses d'Épargne et des sociétaires. Grâce à ces efforts continus, le projet stratégique réaffirme les atouts de différenciation du Groupe Caisse d'Épargne :

- la proximité, à la fois géographique et relationnelle, qui permet aux Caisses d'Épargne d'être aux côtés de leurs partenaires dans tous leurs projets de vie ;
- le sociétariat, constitué de trois millions de clients qui, depuis cinq ans, ont fait le choix de participer activement à la vie de leur banque ;
- l'engagement des Caisses d'Épargne vis-à-vis de leurs clients et de la société à rechercher la meilleure adéquation entre éthique et efficacité.

Convention Nationale
du 4 novembre



©Niko

Parce que le sociétariat est l'un des piliers fondamentaux de la culture coopérative du Groupe Caisse d'Épargne, le projet stratégique pose l'objectif ambitieux de proposer à un million de clients supplémentaires de rejoindre les trois millions de sociétaires actuels. La Fédération, associée à cette ambition, participera activement à la réalisation de cet objectif.

L'engagement sociétal du Groupe, en particulier au travers de ses missions d'intérêt général et des projets d'économie locale et sociale (PELS), a été souligné. Cet engagement, en répondant aux attentes des cinquante-cinq mille collaborateurs du Groupe et de la société dans son ensemble, donne du sens à l'entreprise Caisse d'Épargne. ■

Garantir les valeurs du Groupe Caisse d'Épargne

La Fédération et la Caisse Nationale mènent conjointement les travaux sur les valeurs des Caisses d'Épargne, depuis l'origine de cette démarche innovante en 2001. La Fédération considère comme l'une de ses missions essentielles de garantir les valeurs du Groupe : confiance, ouverture, ambition, engagement. Ainsi, ces valeurs ont marqué l'élaboration et la diffusion du projet stratégique, et sont déclinées de manière opérationnelle pour renforcer la culture commune des cinquante-cinq mille collaborateurs du Groupe.

stratégiques du réseau

Cette conjugaison entre culture coopérative, culture de la performance et culture de l'implication sociétale est la clé du succès des Caisses d'Épargne. Nicole Moreau, Présidente de la Fédération, l'a rappelé le 4 novembre 2004, devant les cinq mille participants à la convention stratégique : «*Le modèle coopératif est porteur d'une vision, celle d'une banque différente, qui tient à la fois le pari de la performance économique et celui de l'Homme dans la société. Nous exerçons nos métiers bancaires en démontrant qu'il n'y a pas de contradiction entre impératif de*



© Clatigny

rentabilité et engagement sociétal». Le projet stratégique pour le Groupe s'inscrit dans cette ligne, et favorise les synergies entre business, sociétariat et engagement. ■

Des Rencontres bilatérales...

Après quatre années d'exercice, les dirigeants de la Fédération ont souhaité établir un bilan des activités de l'institution et engager une réflexion sur les années à venir. C'est pourquoi des échanges libres, directs et confidentiels entre le Bureau de la Fédération et les dirigeants de chaque Caisse d'Épargne ont été organisés en 2004. Etalés sur six mois, ces échanges avec une centaine de dirigeants ont porté sur les activités de la Fédération, son positionnement et sa gouvernance.

Les conclusions de ces dialogues ont été présentées à l'assemblée générale de la Fédération en décembre 2004. Les activités liées aux missions d'animation de la vie coopérative, d'orientation des missions d'intérêt général et de représentation des intérêts des Caisses d'Épargne ont été reconnues par les dirigeants des Caisses

d'Épargne. Les efforts de la Fédération doivent continuer de porter sur le renforcement permanent des liens entre les Caisses d'Épargne et «leur» Fédération, en créant et en animant plus d'occasions d'échanges.

... aux Rencontres Fédérales

Un nouveau lieu d'échanges est né des dialogues entre les dirigeants des Caisses d'Épargne et le Bureau de la Fédération. Depuis septembre 2004, les Présidents de conseils d'orientation et de surveillance et les Présidents de directoires sont invités à se réunir, tous les deux mois environ, pour réfléchir collectivement sur des thèmes liés à la stratégie du Groupe Caisse d'Épargne. Ainsi, le thème de la fidélisation du sociétariat – qui avait déjà fait l'objet des travaux des commissions *Stratégie et Développement* et *Vie Fédérale et Animation du sociétariat* – a été abordé par les dirigeants des Caisses d'Épargne. Ces rencontres régulières sont une occasion supplémentaire pour renforcer la proximité naturelle entre les Caisses d'Épargne et la Fédération, et un outil concret d'alimentation de la stratégie définie par le conseil d'administration de la Fédération.

Acteur du développement durable

L'histoire des Caisses d'Epargne, leur statut coopératif, leur tradition d'engagement sociétal, et plus généralement leurs valeurs, plaident naturellement en faveur d'une politique ambitieuse de développement durable. La Fédération est, au sein du comité de pilotage développement durable du Groupe, partie prenante de la définition d'objectifs dans les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – du développement durable.

Premier plan d'action développement durable

A l'instar de toutes les entreprises du Groupe qui y ont été encouragées, les dirigeants de la Fédération ont adopté fin 2004 un premier plan d'action développement durable pour 2005. Celui-ci concerne tant les missions de la Fédération que les impacts des activités de l'entreprise, et sera suivi par un reporting régulier.

Notation sociale du Groupe

Par ailleurs, le Groupe Caisse d'Epargne a fait l'objet, à la demande de la Fédération et de la Caisse Nationale, au cours du premier semestre 2004 d'une « notation sollicitée » réalisée par Vigeo, l'agence de notation sociale et environnementale fondée et dirigée par Nicole Notat. Les instances nationales du Groupe – dont la Fédération – étaient naturellement intégrées dans le périmètre de notation. Le but de cette mission était de disposer d'une image de l'entreprise afin de pouvoir communiquer de manière fiable vers ses parties prenantes et d'identifier les progrès à accomplir.

Cette démarche a notamment mis en lumière les atouts de la Fédération en termes de contribution à la responsabilité sociale de l'entreprise :

- la mise en place d'une politique ambitieuse d'animation du sociétariat et l'organisation de la formation des administrateurs est un facteur clé d'amélioration de la gouvernance du Groupe ;
- les orientations nationales des projets d'économie locale et sociale (PELS) sont, depuis l'origine du dispositif, un atout majeur pour le Groupe dans le domaine des relations avec la société civile, de même que les actions de coopération Nord – Sud, menées en faveur de caisses d'épargne de pays en voie de développement.

Ces actions, auxquelles on peut notamment ajouter le travail sur la réaffirmation des valeurs des Caisses d'Epargne, et dont la liste ne saurait être exhaustive, témoignent de l'engagement de la Fédération à promouvoir le développement durable au sein du Groupe Caisse d'Epargne et en son nom. ■

La culture coopérative du Groupe Caisse d'Epargne

Associée au comité pédagogique de l'Université Caisse d'Epargne, la Fédération propose notamment aux cadres dirigeants le séminaire « Coopérative, universelle, au service de l'intérêt général : la Caisse d'Epargne ». Garante de la culture coopérative du Groupe Caisse d'Epargne, la Fédération diffuse lors de ces sessions la complémentarité entre l'engagement sociétal des Caisses d'Epargne et les objectifs de développement et de performance du Groupe. Les participants y apprécient de mieux appréhender les conditions et moyens pour concilier le statut coopératif, les missions d'intérêt général et les métiers bancaires.

Appréhender le contexte socio-économique

La Fédération mène en permanence des études qui lui permettent d'affiner sa stratégie de défense des intérêts des Caisses d'Épargne. Les résultats sont diffusés aux Caisses d'Épargne et font l'objet d'une large communication.

Les Français et le Livret A

Faisant suite aux conclusions du rapport «Noyer-Nasse» proposant de réformer l'épargne réglementée, la Fédération a conduit une enquête sur les Français et le Livret A. Les résultats montrent que pour les Français, le Livret A reste plus que jamais le produit phare en matière d'épargne. Même si elle a évolué, son image est si forte qu'elle finit par transcender celle de l'ensemble des produits d'épargne réglementée. Interrogés sur les conséquences d'une éventuelle réforme de l'épargne réglementée, il apparaît qu'un changement de fond serait interprété par les sondés comme une rupture définitive avec l'idée qu'ils se font du rôle de l'État.

Les personnes interrogées n'entrevoient pas d'autres produits financiers présentant les mêmes caractéristiques de confiance, de sécurité, d'ouverture et de simplicité.

La perception des Caisses d'Épargne

Par ailleurs, dans son étude régulière de l'image et de la perception de la Caisse d'Épargne, il apparaît qu'aujourd'hui, les éléments qui entrent le plus en compte dans la constitution de l'image sont la confiance, la tenue des engagements – dimensions très bien notées par les sondés dans le cas de la Caisse d'Épargne – et le dynamisme. Aujourd'hui, l'image de la Caisse d'Épargne repose ainsi autant sur son assise institutionnelle que sur son image de service. Pour les Français, la Caisse d'Épargne doit aujourd'hui capitaliser sur sa légitimité à s'investir dans le champ de l'engagement sociétal pour bénéficier d'une image plus dynamique, y compris sur le plan commercial.



82%

des Français pensent que le Livret A

est un compte qui permet aux gens les moins favorisés de pouvoir épargner.

Echanger les bonnes pratiques

Depuis son origine, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne développe des relations avec d'autres établissements bancaires coopératifs dans le monde, pour échanger les bonnes pratiques et défendre ensemble la vitalité du statut coopératif bancaire.

Les rencontres régulières avec le Mouvement des Caisses Desjardins ont mené les deux institutions à participer mutuellement à leurs événements statutaires respectifs. Clément Samson, président de la commission Orientation coopérative de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, a exposé en mai 2004 devant l'assemblée générale de la Fédération la vision du statut coopératif développée par son entreprise. Quelques mois plus tard, c'était au tour du Directeur de la Fédération de participer au congrès national Desjardins.

Ces échanges sont également autant d'occasions de préparer des partenariats opérationnels sur des sujets tels que la gestion privée, les modes de gouvernance ou encore les missions d'intérêt général.



Clément Samson



Groupe de travail du 28 octobre

Construire et animer la relation avec

La Fédération a pour mission de fédérer un Groupe puissant, décentralisé et doté d'un très large sociétariat. Elle contribue à donner sens à la vie coopérative et à construire une relation originale entre le sociétaire et la Caisse d'Épargne.

«Animer autrement» les assemblées générales des sociétés locales d'épargne

Un bilan et une analyse des premières AG

Depuis 2001, la Fédération participe aux assemblées générales (AG) de différentes sociétés locales d'épargne (SLE) dans toutes les Caisses d'Épargne. Elle relève ainsi les meilleures pratiques et les évolutions d'une année à l'autre. Le bilan des AG des SLE établi en 2004 a permis de constater que :

- la participation des sociétaires devait être stimulée,
- la partie juridique était perçue comme trop prégnante par les sociétaires,
- l'animation devait mieux répondre à leurs attentes,
- l'animation et l'organisation des AG étaient très hétérogènes au sein du réseau.

Une nouvelle étape dans la relation avec les sociétaires

Les AG constituent un investissement humain et financier d'envergure pour les Caisses d'Épargne. Mobiliser trois millions de sociétaires, les intéresser leur apporter des informations fiables et pertinentes constituent des objectifs ambitieux et lourds à mettre en œuvre.

Fort de ce constat, la Fédération a lancé dès la fin 2003 un groupe de travail avec les Caisses d'Épargne et la Caisse Nationale (responsables animation du sociétariat, juristes, communicants, services de la production bancaire en charge de la gestion des parts sociales), afin de mener une réflexion sur le thème «Animer autrement les AG».

Cette démarche a abouti à une préconisation de la Fédération sur l'animation des AG de SLE, diffusée en 2004 auprès des Présidents de conseil d'orientation et de surveillance, des Présidents de directoire, et des responsables de l'animation du sociétariat des Caisses d'Épargne. De nouvelles perspectives sont ainsi dessinées dans les relations avec le sociétariat pour les trois années à venir. ■

En 2004, trois kits ont été proposés aux Caisses

- La démarche développement durable et ses enjeux, «Quel est l'engagement des Caisses d'Épargne ? Comment agir au quotidien ?» avec la diffusion du guide «Planète Attitude». Ce guide écrit par des experts sur les «gestes écologiques au quotidien» a été réalisé dans le cadre du partenariat avec WWF France. Edité à 45 000 exemplaires, il a remporté un vif succès et fait l'objet d'un tirage à la demande de certaines Caisses d'Épargne.
- Le Plan Epargne Retraite Populaire, qui a fait l'objet d'une campagne de vente.
- Les résultats de l'Observatoire Caisse d'Épargne, avec un focus sur les seniors, déclinés spécialement pour les sociétaires.

Un film d'attente sur le mécénat et sponsoring sportif, une proposition de déroulé de réunion ainsi qu'une signature musicale ont également été proposés.



les sociétaires

De nouvelles modalités d'organisation et d'animation des AG

Les facteurs de réussite et les améliorations

La mutualisation des pratiques, aussi bien au niveau national qu'au niveau local, apparaît comme efficace et pouvant réduire le coût des AG. Sur la partie logistique, les préconisations reposent sur le lieu de la réunion, les horaires, la durée ainsi que sur la partie réceptive de l'assemblée générale, moment majeur de convivialité. Enfin, la mobilisation doit dépasser les seules équipes dédiées à l'animation du sociétariat (communication, secrétariat général, direction des affaires institutionnelles). La présence, notamment, d'administrateurs, de commerciaux et de membres de directoires est indispensable.

Une invitation plus attrayante

Dynamiser le mode de convocation est essentiel afin de mobiliser un nombre plus important de sociétaires et d'attirer un public plus jeune et plus actif. L'ensemble de l'accroche graphique et textuelle des documents, de l'enveloppe à la lettre de convocation, a donc été revu. Ces documents sont désormais conçus comme un outil de marketing à destination de clients sociétaires visant à établir un premier contact favorable, une ambiance chaleureuse et dynamique.

Une animation plus en cohérence avec les objectifs commerciaux

La Fédération préconise aujourd'hui d'aller au-delà d'un exercice de pédagogie et de mieux répondre aux attentes et aux questions concrètes des sociétaires pouvant déboucher sur des relations commerciales. Pour ce faire, la Fédération propose des animations spécifiques, adaptées éventuellement par les Caisses en fonction de leur

Une forte adhésion des Caisses

Près de **90 % des Caisses d'Épargne** ont structuré leur animation à partir des supports de la Fédération avec un fort taux de satisfaction. La Caisse d'Épargne a trouvé un ton juste et original pour s'adresser à ses sociétaires et faire des AG de SLE des rendez-vous incontournables en joignant «**l'agréable à l'utile**» !



contexte local. Par ailleurs, les animations du catalogue des rencontres privilèges sont également disponibles. En 2004, l'animation a ainsi été développée autour de produits tels que l'assurance, la gestion financière, le Plan Épargne Retraite Populaire ou la gestion privée. ■

25%

d'augmentation
du nombre de rencontres
privilèges en 2004.

300

rencontres environ
organisées pour 40 000
participants en 2004.

Faire des sociétaires des partenaires privilégiés

Des rencontres privilèges plébiscitées

Les modules d'animation des rencontres privilèges connaissent un succès croissant parmi les sociétaires. En 2004, le catalogue des kits d'animation a été enrichi avec un nouveau thème, le *Développement durable*, également présenté aux AG. Les kits *Retraite*, *Transmission du patrimoine* et *Viellissement de la population à destination des collectivités locales sociétaires* ont été actualisés.

Une information de proximité

Renforcer la proximité avec les sociétaires dans les agences, reste l'un des objectifs de la Fédération. En 2004, elle a communiqué par les points sociétaires en agence sur les rencontres privilèges, les missions d'intérêt général, l'appel à projets et sur les avantages à être sociétaire. Le site Internet dédié aux sociétaires (www.societaires.caisse-epargne.fr) est régulièrement mis à jour. Afin de donner une information répondant aux préoccupations de leurs sociétaires, la Fédération incite les Caisses d'Epargne à «régionaliser» leurs pages internet.

Elle a ainsi poursuivi en 2004 la formation de nombreux responsables de Caisses d'Epargne et a mis à disposition de nouveaux modèles de pages internet. Par ailleurs, la Fédération a continué à proposer aux Caisses d'Epargne une dizaine d'articles chaque trimestre destinés à alimenter les lettres aux sociétaires et à enrichir la banque d'images du sociétariat. ■



Les assemblées générales

ET AUSSI...

La rencontre et l'échange avec les sociétaires sont une des missions essentielles de la Fédération, car indispensable pour rester proche de leurs attentes et de leurs besoins. Des représentants de la Fédération assistent aux assemblées générales de SLE, aux rencontres privilèges, et de façon générale, à chaque temps fort de la vie du sociétariat.

Un réseau Caisse d'Épargne actif en matière de sociétariat

Les responsables de l'animation du sociétariat des Caisses d'Épargne sont régulièrement réunis par la Fédération, afin de partager leurs expériences et leurs pratiques. Ces réunions permettent de mieux travailler ensemble avec un objectif commun : asseoir et accompagner le développement harmonieux du sociétariat.

S'appuyant sur le constat que le sociétariat est partie prenante dans la quasi-totalité des fonctions de l'entreprise, et dans la continuité du groupe de travail «Animer autrement», la Fédération a mis en place en 2004 un comité de coordination et de veille sur le sociétariat. Réuni pour la première fois en novembre, ce comité trimestriel a réuni une quinzaine de cadres des Caisses d'Épargne, de la Fédération Nationale et de la Caisse Nationale, afin d'initier et de coordonner

les différentes initiatives en matière de sociétariat. L'objectif de ce comité est d'élargir la réflexion, de faire ressortir des axes de travail et d'être force de proposition auprès des instances dirigeantes sur les sujets concernant le sociétariat.

La Fédération a continué à animer le comité de suivi des activités des clubs sociétaires -véritable espace d'échanges et de rencontres sur les pratiques du réseau- ainsi que le groupe de veille concurrentielle du sociétariat. Ce dernier est à l'initiative d'une enquête réalisée dans le réseau en 2004 qui a permis d'étudier et de connaître les pratiques de la concurrence au niveau régional.

La Fédération a également poursuivi son effort de formation à l'animation des réunions thématiques proposées aux animateurs du sociétariat. ■

89%

des sociétaires s'estiment satisfaits de la Caisse d'Épargne.

15/20

C'est la note que les sociétaires attribuent à la Caisse d'Épargne sur les critères de fiabilité, de qualité de la relation commerciale, d'ouverture à tous et de dynamisme.

Mieux connaître les sociétaires



Pour renforcer la politique volontariste à destination du sociétariat, il est plus que jamais nécessaire de connaître les sociétaires pour mieux comprendre leurs attentes. C'est l'un des objectifs majeurs de l'Observatoire du sociétariat de la Fédération Nationale. Lancé en 2002, cet outil repose sur un ensemble d'études annuelles qualitatives et quantitatives avec une grande enquête nationale au cœur du dispositif. La Fédération a fait évoluer l'Observatoire du sociétariat vers un outil de connaissance plus fin des sociétaires et de leurs attentes. En 2004, un travail sur les gros détenteurs a été réalisé afin, notamment, de mieux les connaître.

Accompagner et former les représentants

La Fédération participe à l'information et à la formation des sociétaires et de leurs représentants, de manière à favoriser leur implication dans la gouvernance du Groupe et à contribuer à l'émergence d'une culture commune.

Un dispositif complet de formation des administrateurs

Pour accompagner les représentants des sociétaires dans l'exercice de leur fonction, la Fédération organise leur formation. Cette mission, capitale dans une entreprise coopérative, est inscrite dans la loi du 25 juin 1999. Ces formations concernent aussi bien les administrateurs de sociétés locales d'épargne que les membres de conseils d'orientation et de surveillance et les membres de comités d'audit.

Un nouveau réseau de correspondants

La Fédération Nationale des Caisses d'Epargne porte, depuis sa création, une attention particulière à sa mission de formation, et souhaite aujourd'hui développer cette dimension, au profit des représentants des sociétaires, afin de les assister dans l'exercice de leurs mandats.

Pour accompagner cette montée en puissance, chaque Caisse d'Epargne a désormais un correspondant en charge de la formation des représentants des sociétaires, qui est le relais de la Fédération auprès des administrateurs de son entreprise.



Formation des comités d'audit le 21 novembre 2004

20

sessions de formation

organisées en 2004 pour environ 300 participants.

Bilan des formations

Une évaluation des actions de formations réalisées de 2000 à 2003 a été entreprise par la commission *Formation des représentants des sociétaires* de la Fédération.

Cette période a principalement été marquée par l'accompagnement par la Fédération des administrateurs du réseau dans leurs nouvelles responsabilités liées au statut coopératif des Caisses d'Epargne. Ce bilan a amené la Fédération à proposer un catalogue complet des formations aux administrateurs en 2004. ■

des sociétaires

Appréhender le fonctionnement des Caisses d'Épargne

Pour exercer leur fonction dans les meilleures conditions, les administrateurs des sociétés locales d'épargne doivent mieux connaître le fonctionnement des Caisses d'Épargne. La Fédération leur propose ainsi une offre complète de formation sur la Caisse d'Épargne, la société locale d'épargne (SLE) et ses administrateurs, une sensibilisation à l'univers bancaire, une assistance à la prise de parole en public, ou encore des formations spécifiques pour les administrateurs engagés dans le dispositif de projets d'économie locale et sociale (membres des comités de sélection, évaluateurs, etc.).

Des formations spécifiques

Des formations plus approfondies et plus techniques sont proposées aux membres des conseils d'orientation et de surveillance (COS), dont les missions sont plus larges. En 2004, des séminaires d'intégration ont été organisés pour les membres élus en 2003 (année de renouvellement des mandats). Pour tous les membres de COS, des séminaires techniques – aspects réglementaires et juridiques du fonctionnement d'un établissement de crédit, activités financières, activités commerciales, maîtrise des risques – sont disponibles. Ils correspondent aux attentes des administrateurs dans le contexte d'une responsabilité croissante liée à leurs mandats au sein de la Caisse d'Épargne.

Une occasion d'échange

Au-delà de l'acquisition de savoirs, les séminaires de formation sont pour les administrateurs une occasion privilégiée de rencontres et d'échanges. La Fédération entend marquer de manière croissante le caractère essentiel de sa mission

Des formations dédiées aux comités d'audit



Indépendamment des parcours habituels de formation proposés à l'ensemble des administrateurs du réseau des Caisses d'Épargne, la Fédération a mis l'accent en 2004 sur l'accompagnement des membres de comités d'audit au sein des conseils d'orientation et de surveillance. Des séminaires d'intégration ont été dispensés pour les nouveaux membres élus lors des élections de 2003, puis les thèmes que ces administrateurs doivent maîtriser ont été approfondis.

Tous les membres de comités d'audit ont ainsi été formés à l'analyse financière d'un établissement de crédit, compétence devenue indispensable au regard de leurs responsabilités. De même, la Fédération veille à dispenser aux membres de comités d'audit des formations à propos des évolutions juridiques et réglementaires, comme cela a été le cas en 2004 pour la réforme Bâle II.

de formation. Cette montée en puissance est perceptible dans l'ensemble du réseau, comme en témoigne le rapport annuel de chaque Président de conseil d'orientation et de surveillance qui comporte désormais un bilan des formations organisées au profit des administrateurs.

Les Forums de la Fédération

Depuis l'automne 2003, la Fédération a lancé une série de Forums à destination des représentants des sociétaires. L'objectif est de les associer aux discussions, réflexions et débats sur des sujets qui caractérisent l'environnement socio-économique actuel, et aux conséquences de ces évolutions pour les Caisses d'Épargne et le Groupe dans son ensemble.

Les Forums se veulent l'affirmation d'une conviction portée par la Fédération au sein du Groupe Caisse d'Épargne : le système coopératif est porteur d'identité, de reconnaissance et d'efficacité. Ces échanges renforcent ainsi la position de « maison des sociétaires » de la Fédération. Car informer, échanger, débattre, enrichir la relation avec les représentants des sociétaires fait naturellement partie de ses missions.

En 2004, trois thèmes ont été développés :

- Economies régionales et mondialisation :
quelles dynamiques pour les banques régionales ?
- Efficacité économique ou cohésion sociale, l'entreprise doit-elle choisir ?
- Le statut coopératif dans une économie ouverte : menaces ou opportunités pour le monde bancaire ?

Ils répondent aux sujets de réflexion de la Caisse d'Épargne et aux préoccupations des représentants des sociétaires : développement durable, mondialisation, décentralisation, position de l'entreprise face à l'exclusion, etc.



Forum du 17 novembre à Toulouse

De nombreuses personnalités ont participé aux débats et apporté leur expertise et leur vision sur ces sujets : Christian de Boissieu, économiste, Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS, Roland Cayrol, sociologue, entre autres.

Les administrateurs ayant participé depuis deux ans à cette initiative ont exprimé leur grande satisfaction et leur souhait de voir se multiplier les occasions de rencontres.

Associer toutes les Caisses d'Épargne à cette démarche était également une priorité pour la Fédération. C'est pourquoi 2004 a vu les Forums se tenir en régions. Des Caisses d'Épargne, s'associant pour l'occasion avec la Fédération, ont pu proposer à l'ensemble de leurs administrateurs de participer aux débats avec des personnalités du monde économique. Ces manifestations régionales ont renforcé un peu plus la proximité naturelle entre la Fédération et les Caisses d'Épargne. ■

Roland Cayrol, sociologue, Directeur général de CSA



«Les Caisses d'Épargne exercent leur activité sur un territoire, c'est la base. Ce sont des banques qui gagnent de l'argent, c'est leur vocation. Mais elles privilégient un retour de la valeur, d'abord, essentiellement, au niveau local. Elles ont choisi de redistribuer une partie de la richesse produite en direction de leurs sociétaires, et en direction des acteurs du développement et de la solidarité locale et régionale, en finançant des missions d'intérêt général. Je crois que si les Caisses d'Épargne font ça, sans complexes, elles sont d'une certaine façon au cœur même de la modernité.»

Deuxièmes rencontres nationales des Présidents et Vice-présidents de SLE

Dans le cadre de sa mission d'animation de la vie fédérale du Groupe, la Fédération a organisé le 12 mars 2004 les deuxièmes rencontres nationales des Présidents et Vice-présidents des sociétés locales d'épargne. 550 administrateurs venant de toutes les Caisses d'Épargne du réseau se sont déplacés, accompagnés de 100 cadres dirigeants. L'objectif de cette manifestation biennale est de valoriser le rôle des administrateurs et Présidents des SLE, d'insuffler un sentiment d'appartenance au Groupe Caisse d'Épargne, et d'asseoir la Fédération auprès des administrateurs comme un véritable partenaire dans leur mandat. Ce rendez-vous est capital car c'est la seule occasion de rencontres et d'échanges pour les représentants des sociétaires au niveau national.

Plusieurs grands thèmes, reprenant les principaux axes de la contribution de la Fédération aux orientations stratégiques du Groupe Caisse d'Épargne pour 2004 – 2007, ont été abordés tout au long de la manifestation. Une large part a volontairement été réservée aux témoignages des Caisses d'Épargne au travers de plateaux qui ont permis à chacun de faire partager à l'assistance les initiatives menées en régions sur ces différents sujets.

Au-delà de ce rendez-vous régulier, la Fédération milite pour une valorisation du rôle des représentants des sociétaires et un enrichissement de leurs missions. Le Président et le Vice-président de SLE constituent en effet un maillon essentiel entre la Caisse d'Épargne, les sociétaires et le tissu local et régional.

S'impliquer dans la vie de leur SLE, participer étroitement à tous les événements de la vie locale, rester à l'écoute des attentes des sociétaires et des clients, assurer une démarche pédagogique à l'égard des sociétaires... leurs missions s'inscrivent dans une démarche d'engagement réciproque auprès de la Caisse d'Épargne. Ils favorisent l'adhésion des clients et sociétaires aux valeurs des Caisses d'Épargne, ils contribuent à l'élargissement du sociétariat, ils entretiennent et développent l'appartenance au Groupe Caisse d'Épargne, et ils constituent un vecteur d'information et d'écoute.



Rencontres du 12 mars 2004

Mémento des membres de COS

La nouvelle édition du *Mémento des membres de COS*, document de référence pour les membres de conseil d'orientation et de surveillance, a été envoyée par la Fédération aux Caisses d'Épargne pour être diffusée en décembre 2004. Cet outil de travail a été actualisé et présente de façon pédagogique l'organisation du Groupe Caisse d'Épargne, ses instances nationales (Fédération et Caisse Nationale), le conseil d'orientation et de surveillance (missions, fonctionnement, rôle du Président, obligations, responsabilités, comités d'audit), et l'environnement bancaire (autorités de tutelle et de surveillance bancaire, comptes de la banque, compte de résultat, ratios de rentabilité, ratios prudentiels, etc.).

Cette nouvelle édition comporte également un glossaire des principaux termes économiques et financiers, qui permet aux administrateurs des Caisses d'Épargne de mieux appréhender les enjeux auxquels leurs mandats les amènent à faire face. Ce *Mémento* est une base documentaire conçue comme un complément quotidien aux cycles de formation des représentants des sociétaires proposés par la Fédération.



Orienter, accompagner et valoriser les missions d'intérêt

La Fédération définit les orientations stratégiques des missions d'intérêt général et accompagne les Caisses d'Épargne dans la mise en œuvre de celles-ci.

Mettre en œuvre les orientations 2004



Réédition 2004 de
«PELS : mode d'emploi»

Les orientations 2004 des projets d'économie locale et sociale établies par la Fédération et approuvées en assemblée générale en décembre 2003 ont été déployées par les Caisses d'Épargne en 2004. Après trois années de montée en puissance, le dispositif est entré dans une période de consolidation avec plusieurs innovations majeures.

Cinq objectifs forts pour les Caisses d'Épargne ont guidé cette consolidation :

- intégrer pleinement les missions d'intérêt général dans la stratégie du Groupe,
- se positionner en leader légitime de l'engagement solidaire de proximité,
- accroître la visibilité de l'engagement sociétal des Caisses d'Épargne,
- impliquer les collaborateurs et les représentants des sociétaires dans le processus PELS,
- renforcer le dispositif en restant attentifs à la rigueur du processus PELS.

Une classification plus lisible

La classification des thèmes a évolué en 2004 vers une présentation plus claire. La nouvelle classification présente ainsi les huit thèmes d'intervention dont certains d'entre eux ont été simplifiés et partiellement reformulés, regroupés en trois domaines :

- **Emploi** : financement et insertion bancaire du créateur d'entreprise ; soutien aux professionnels de l'accompagnement ; insertion par l'emploi.
- **Autonomie de la personne** : maîtrise des savoirs de base dont les questions d'argent ; autonomie des personnes âgées ou malades ou handicapées ; satisfaction des besoins fondamentaux (se nourrir, se loger...).
- **Lien social** : insertion par la culture et le sport ; protection de l'environnement favorisant la cohésion sociale.

Le développement durable dans les PELS

Dans le cadre de la démarche de développement durable engagée par le Groupe Caisse d'Épargne, le dispositif PELS a été complété par une dimension environnementale. Les projets financés ne doivent pas avoir d'impact négatif sur l'environnement. La Fédération a mis à disposition des responsables d'intérêt général des fiches techniques pour leur permettre d'étudier chaque projet sous cet angle et d'engager le dialogue avec le porteur de projet sur ces thèmes.

Déployer les PELS par des appels à projets

La Fédération a préconisé dans ses orientations 2004 ce mode d'intervention afin de toucher le plus grand nombre de porteurs de projet au cœur des territoires. Elle a largement soutenu les Caisses d'Épargne dans le lancement de cette nouvelle démarche en élaborant un dossier de synthèse s'appuyant sur les expériences déjà réussies au sein du Groupe, en organisant une formation et en réalisant des supports de communication (insertions presse, affiches pour les points sociétaires, pages internet...). ■



6

Caisses d'Épargne ont lancé un appel à projets pour un montant moyen compris entre 100 000 et 200 000 euros, en 2004.

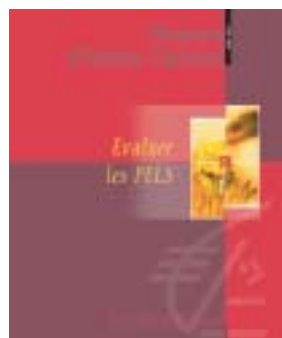
général des Caisses d'Épargne

Evaluer pour mieux agir

Les orientations de la Fédération pour 2004 ont invité fortement les Caisses d'Épargne à mettre en place une démarche d'évaluation des PELS. Cette préconisation a répondu de manière anticipée à un point d'amélioration signalé par Vigeo dans le cadre de la notation sociale sollicitée par le Groupe. L'évaluation permet en effet de mieux apprécier l'impact économique et social des projets, de mieux connaître les organismes et les populations cibles et de renforcer l'implication des administrateurs.

En 2004, les Caisses ont mis en place une méthodologie d'évaluation pour les PELS hors ceux qui concernent le soutien à la création d'activité. Afin de déployer cette démarche en région, la Fédération a diffusé un kit complet de l'évaluation et a dispensé des formations approfondies. Les évaluateurs, en grande majorité constitués d'administrateurs, sont apparus très motivés et satisfaits de leur nouvelle mission.

Ce chantier a par ailleurs conduit à repenser en profondeur le fonctionnement et la présentation de la chaîne de traitement des PELS. La Fédération, en collaboration avec la Caisse Nationale, a donc lancé une nouvelle version de l'outil de saisie sur Internet plus ergonomique incluant l'évaluation.



La Fédération a également entrepris l'évaluation des PELS de soutien à la création d'activité en 2004, en privilégiant une approche par un organisme extérieur. Ce choix permet d'objectiver la mesure de la qualité de la relation bancaire et de l'insertion bancaire du créateur. Par ailleurs, un bilan qualitatif et quantitatif des réseaux d'accompagnement est venu compléter ce dispositif, dont les résultats seront communiqués en 2005.

Cette démarche rejoint le rôle d'accompagnement des Caisses d'Épargne par la Fédération dans l'amélioration des procédures de financement et de soutien aux micro-créateurs. L'objectif est d'acquiescer une meilleure visibilité et d'améliorer la prestation des Caisses d'Épargne pour in fine déboucher sur une définition de pratiques de référence et valoriser les collaborateurs impliqués. ■

+ de 80%

des Caisses d'Épargne ont initié une démarche d'évaluation des PELS en 2004.

5 000

emplois générés en création d'entreprises, depuis 2001.

50

millions d'euros consacrés au micro-crédit

dont 28 millions de crédits aux micro-entrepreneurs et 22 millions pour soutenir l'action des réseaux d'accompagnement, depuis 2001.

Conférence européenne sur l'évaluation

Les 19 et 20 février 2004, la Fédération a accueilli à Paris la conférence «Evaluation : pratique et étude de cas», organisée en association avec le Groupement Européen des Caisses d'Épargne, le Centre Français des Fondations et l'European Foundation Center (EFC). Lors de cette manifestation, la Fédération a présenté la démarche d'évaluation des Caisses d'Épargne, reconnue comme l'une des plus avancées en Europe.

Explorer de nouveaux domaines d'intervention

Parallèlement à la mise en place des orientations 2004, la Fédération a poursuivi sa réflexion sur de nouveaux domaines d'intervention et sur l'amélioration du processus PELS. Ces travaux ont alimenté les orientations des missions d'intérêt général et des PELS pour l'année 2005.

Exclusion bancaire

En 2004, la Fédération a étudié les modalités d'intervention des Caisses d'Épargne en matière d'exclusion bancaire – surendettement (sa prévention, son traitement) et activité des agences situées en zones urbaines sensibles – et a continué de soutenir une thèse de doctorat sur ce sujet.

L'étude sur l'activité en zone urbaine sensible menée avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon ainsi que les travaux menés avec un groupe de travail comprenant des représentants de plusieurs Caisses d'Épargne, de Finances & Pédagogie et de la CNCE, ont permis d'identifier les possibilités d'action des Caisses d'Épargne dans le domaine de l'exclusion financière.

PELS et déontologie

Dans sa volonté d'accompagner les administrateurs engagés dans l'évaluation des PELS, la Fédération a entamé en 2004 une réflexion sur une charte d'éthique et de déontologie. Plus largement, l'objectif poursuivi par la Fédération est de faire en sorte que le processus PELS dans son ensemble soit une activité irréprochable.

Logement des plus démunis

La Caisse d'Épargne est un acteur très impliqué dans le logement social, lequel joue un rôle crucial dans le processus d'insertion. En 2004, la Fédération a organisé un groupe de travail pour étudier les modalités d'intervention des missions d'intérêt général et des PELS, dans le domaine plus spécifique du logement des plus démunis. Il a ainsi été proposé aux Caisses d'Épargne qui le souhaitent de renforcer leur engagement dans ce domaine par une démarche de sensibilisation et par le lancement d'appels à projet en 2005. ■

Résolution sur l'accès aux services financiers

«L'accès aux services financiers est essentiel pour l'individu afin de lui permettre d'être économiquement et socialement intégré dans la société d'aujourd'hui». Extrait de la résolution publiée par l'assemblée générale de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne en octobre 2004 à la suite de la conférence organisée avec la Banque Mondiale. A cette occasion, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon est intervenue sur ses activités dans les agences en zones sensibles et la Fédération a apporté sa contribution sur le sujet de l'exclusion bancaire des particuliers.



Conférence sur l'accès aux services financiers

Créer une dynamique de communication

Dans une note de préconisation au conseil d'administration, la commission *Communication, Lobbying et Relations internationales* a réaffirmé en 2004 l'importance de créer une dynamique de communication globale sur l'engagement sociétal du Groupe.

La Fédération a poursuivi ses efforts et multiplié les initiatives visant à mieux faire connaître cet engagement en interne comme en externe. Elle a organisé, en coordination avec la Caisse Nationale, une communication sur le Bilan PELS 2003 de manière à accentuer la visibilité du dispositif auprès des leaders d'opinion et des médias.

Elle a produit un agenda pour l'année 2005 illustré par un reportage photographique sur les PELS réalisé par Jean-Louis Courtinat, photographe de renom.

Diffusé à 25 000 exemplaires auprès de différents publics externes, cette publication a permis de valoriser et de mieux faire connaître l'engagement sociétal des Caisses d'Épargne. Certaines des photographies ont, par ailleurs, été exposées à l'occasion du salon des maires et des collectivités locales auquel participaient les Caisses d'Épargne en novembre 2004.



Développer le réseau de l'intérêt général

Développer les relations avec les partenaires

La Fédération a continué à développer les contacts avec de grands opérateurs nationaux susceptibles d'intervenir dans le cadre des PELS : opérateurs de micro-crédit et de l'accompagnement des créateurs d'entreprise (ADIE, France Active, plates-formes d'initiative locale, Boutiques de Gestion), Finances et Pédagogie, Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, WWF France, entre autres.

Animer et former les correspondants du réseau des Caisses d'Épargne

Les responsables intérêt général sont souvent sollicités pour participer aux différents groupes de travail formés par la commission *Intérêt général* de la Fédération. Ils se sont régulièrement réunis en 2004 pour faire le point sur les travaux en cours et les nouvelles procédures mises en place.

Comme les années précédentes, la Fédération a organisé, en liaison avec la Caisse Nationale, la formation des responsables intérêt général et le développement de leurs compétences afin de les aider dans leurs fonctions. Les formations *Sensibilisation à l'intérêt général*, *Le secteur associatif*, *Les bases de l'analyse financière des associations*, *Institutions médico-sociales et PELS*, *Le droit des associations* et *Communication et négociation* ont été poursuivies. La Fédération a également accompagné les Caisses d'Épargne dans le déploiement des orientations 2004 avec des formations plus spécifiques comme *L'évaluation des PELS*, *L'appel à projets*, *La prise en main de la nouvelle chaîne PELS* et *PELS et Développement durable*.

15

séminaires de formation réalisés en 2004 à l'attention des RIG.

+ de 500

administrateurs de SLE participent au processus PELS.

Représenter et promouvoir les intérêts des

La Fédération assure la promotion du rôle original des Caisses d'Epargne dans le développement de l'économie et de la société. En France et en Europe, elle représente les intérêts communs des Caisses d'Epargne et de leurs sociétaires auprès des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et des leaders d'opinion.

Promouvoir l'identité coopérative des Caisses d'Epargne

Face aux mises en cause de plus en plus fréquentes des établissements bancaires mutualistes par leurs concurrents, notamment au niveau européen, l'assemblée générale de la Fédération a adopté, le 12 mai 2004, une motion réaffirmant la performance du modèle bancaire coopératif et l'attachement des Caisses d'Epargne à ce statut.

Le texte rétablit la vérité sur les avantages concurrentiels supposés dont bénéficieraient les banques coopératives et rappelle leur rôle indispensable pour l'économie de proximité et le développement social des territoires.

Outre une grande diffusion au sein du Groupe, la Fédération a organisé une large communication autour de cette motion tant au niveau national, qu'en direction des instances européennes concernées. ■

Extraits de la motion

«les banques coopératives, un modèle créateur de valeur»

«(...) Les banques coopératives exercent leur activité sur leur territoire. Elles sont tout aussi performantes que les autres établissements, dégagent des profits, mais privilégient un retour de la valeur produite au plan local. Elles font le choix volontaire de redistribuer cette richesse tant en direction de leurs sociétaires, qui détiennent leur capital, qu'en direction des différentes parties prenantes au plan local et régional, par exemple en finançant des missions d'intérêt général, qui sont une spécificité des Caisses d'Epargne. Cette liberté de choix dans l'affectation de leurs résultats ne peut leur être contestée.

(...) Les banques coopératives inscrivent résolument leur action dans la durée. Elles font le choix d'accompagner leurs clients et leurs sociétaires, en fonction de leurs besoins, tout au long de leur vie. Tout en veillant constamment au développement économique et à la cohésion sociale de leur territoire, les banques coopératives entretiennent ainsi les bases d'un développement durable de leurs activités. Le modèle d'organisation et de développement des banques coopératives tire sa force de son adaptation aux attentes de son environnement socio-économique et ne repose aucunement sur des privilèges. Son succès démontre sa pertinence et sa modernité.»

Caisses d'Épargne et des sociétaires

Représenter les positions des Caisses d'Épargne françaises

En coordination avec la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, la Fédération représente les intérêts des Caisses d'Épargne et de leurs sociétaires :

- en adhérant à des structures professionnelles comme le Groupement National de la Coopération (GNC) et en participant, à ce titre, aux travaux du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale (CEGES), de l'Institut de l'Économie Sociale (IES), etc. – institutions au sein desquelles sont défendues les positions du secteur ;
- en entretenant des relations régulières avec les pouvoirs publics français et européens – Conseil Supérieur de la Coopération, groupe parlementaire d'étude sur l'économie sociale, Délégation interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Économie sociale (DIES), inter-groupe parlementaire européen de l'économie sociale, etc. ;



- en portant les positions des Caisses d'Épargne françaises au Groupement Européen des Caisses d'Épargne (GECE), notamment au sein des comités travaillant sur le champ des missions de la Fédération (comité Réglementation financière, comité Affaires économiques, comité Engagement sociétal).

Grâce à son positionnement institutionnel reconnu, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne est ainsi amenée à s'exprimer sur de nombreux thèmes, entre autres en 2004 : les normes comptables internationales, la responsabilité sociale des entreprises, la gouvernance, le micro-crédit, etc. ■



«La responsabilité sociale des entreprises au niveau local et régional», manifestation organisée à Bruxelles le 18 novembre 2004 par le Groupement Européen des Caisses d'Épargne

Les actions de coopération internationale

Le transfert de savoir-faire, la formation, l'assistance technique auprès des pays en voie de développement font partie des axes de développement durable de la planète.

Le Groupe Caisse d'Epargne a, dans ce domaine, une action continue depuis près de vingt ans, dont l'objectif est de favoriser le développement des caisses d'épargne comme des autres établissements financiers de différents pays, notamment en Afrique et en Asie.

Cette démarche des Caisses d'Epargne françaises permet également de faire connaître le modèle français, y compris son évolution coopérative, à l'étranger et auprès des instances réglementaires régionales et mondiales.

L'engagement des Caisses d'Epargne françaises se traduit par :

- des interventions auprès de caisses d'épargne étrangères lors de séminaires ou d'ateliers de travail organisés dans divers pays par l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne (IMCE), sur des thèmes techniques comme la mobilisation de l'épargne, le micro-crédit, la politique de distribution, ou sur des thèmes plus institutionnels tels que les évolutions statutaires ;
- de l'assistance technique dans le cadre de contrats d'ingénierie financière signés avec différents partenaires et financés par les grands bailleurs internationaux (Banque Mondiale, Agence Française de Développement, etc.) ;
- l'accueil en France de missions d'études de délégations de caisses d'épargne étrangères souhaitant découvrir les politiques et l'organisation du Groupe.

54%

des jeunes pensent qu'investir en bourse est plutôt accessible à tous les profils d'épargnants, mais 71% s'estiment assez mal ou très mal informés sur le fonctionnement des marchés financiers.

Les jeunes et la Bourse

Dès leur fondation, la pédagogie de l'argent a fait partie des missions des Caisses d'Epargne. Les évolutions récentes du Groupe ont renforcé cet héritage et son engagement sociétal, avec pour objectif d'amener chacun à mieux vivre l'argent et jouer un rôle déterminant dans la prévention de l'exclusion bancaire et financière.

Sensibiliser les jeunes Européens aux enjeux et mécanismes de la vie économique est l'objectif de la démarche lancée il y a près de vingt ans par les caisses d'épargne allemandes, rejointes par les Caisses d'Epargne françaises. Depuis sa création, près de 7 millions de jeunes ont bénéficié de ce programme, et son succès ne cesse de se renforcer chaque année.

A l'occasion de la remise à Paris des prix européens du programme «Apprendre la Bourse», la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne a réalisé une enquête sur le thème «les jeunes et la Bourse», dont les résultats ont été largement relayés par la presse.



En 2004, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne a participé à l'animation de séminaires au bénéfice des caisses d'épargne du Burkina Faso, du Botswana, du Vietnam, entre autres ; des délégations en provenance d'Inde, du Canada ou de Mongolie ont été reçues en mission d'étude et sont allées visiter des Caisses d'Épargne en région ; des experts du Groupe ont apporté leur assistance technique à des institutions financières du Cap Vert, du Mali, et de Chine. ■



La délégation des caisses d'épargne indiennes

Sensibiliser le réseau à la défense des intérêts des Caisses d'Épargne

Les travaux de veille, de relations institutionnelles, de représentation, ainsi que les actions de lobbying, ont une importance particulière au sein de la Fédération, dont l'une des missions est de défendre les intérêts des Caisses d'Épargne et des sociétaires. Souvent mal connues, ces missions font l'objet d'une sensibilisation accrue des administrateurs et des correspondants de la Fédération, de manière à les associer aux enjeux de la représentation des positions du Groupe Caisse d'Épargne.

Des informations sont régulièrement communiquées aux parties prenantes internes de la Fédération, les commissions de la Fédération sont informées de l'avancée des travaux institutionnels sur les sujets les concernant, et un des thèmes du séminaire des responsables communication du Groupe les 14 et 15 septembre a été consacré aux relations institutionnelles. ■

Faire connaître les actions de lobbying

A l'occasion d'un séminaire en septembre 2004 à Bruxelles, les membres de la commission *Communication, Lobbying et Relations internationales* ont pu échanger avec des hauts fonctionnaires européens, rencontrer les collaborateurs du Groupement Européen des Caisses d'Épargne (GECE) et dialoguer avec des professionnels du lobbying. Autant d'éléments qui renforcent la conviction des administrateurs des Caisses d'Épargne qu'il est nécessaire de promouvoir largement l'identité remarquable des Caisses d'Épargne et des banques coopératives.



Séminaire à Bruxelles, le 9 septembre

La Fédération Nationale des

Créée sur la base de la loi de 1999, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne est dotée du statut d'association loi 1901. Les statuts de la Fédération prévoient pour son fonctionnement : une assemblée générale, un conseil d'administration, un bureau, cinq commissions, une équipe de permanents et un réseau de correspondants.

L'assemblée générale

L'assemblée Générale de la Fédération est composée de 93 membres.

Chacune des 31 Caisses d'Epargne est représentée par le Président du conseil d'orientation et de surveillance (COS), un deuxième membre de COS et le Président de directoire.

Le conseil d'administration

Il est composé de 12 Présidents de conseil d'orientation et de surveillance (dont la Présidente de la Fédération) et de 6 Présidents de directoire (dont le secrétaire général).

Un réseau de correspondants

Les activités de la Fédération s'appuient également sur un réseau de correspondants dans les Caisses d'Epargne : responsable de l'animation du sociétariat, responsables intérêt général, responsables communication, responsables formation des représentants des sociétaires.

Composition du conseil d'administration

NICOLE MOREAU, Présidente du COS,

Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris

Présidente de la Fédération

JEAN-PAUL DUCEPT, Président du directoire,

Caisse d'Epargne de Picardie

Secrétaire général de la Fédération

PIERRE-JEAN BLARD, Président du COS,

Caisse d'Epargne Ile-de-France Ouest

Vice-président de la Fédération

ROBERT ROMILLY, Président du COS,

Caisse d'Epargne Val de France-Orléanais

Vice-président de la Fédération

JEAN-PAUL DIACRE, Président du COS,

Caisse d'Epargne Centre-Val de Loire

PIERRE DUTRIEU, Président du directoire,

Caisse d'Epargne Pays de l'Adour

JEAN-PAUL FERRY, Président délégué,

Caisse d'Epargne de Lorraine

BERNARD FOUGÈRE, Président du COS,

Caisse d'Epargne Poitou-Charentes

JOËL GELAS, Président du directoire,

Caisse d'Epargne des Alpes

JEAN-LUC GRANDJEAN, Président du directoire,

Caisse d'Epargne de Bretagne

ERIC GRIMONPREZ, Président du COS,

Caisse d'Epargne de Flandre

VICTOR HAMON, Président du COS,

Caisse d'Epargne des Pays de la Loire

FRANCIS HENRY, Président du COS,

Caisse d'Epargne de Champagne-Ardenne

MARIE-LOUISE LOTA, Présidente du COS,

Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse-Réunion

GÉRARD LUNEL, Président du directoire,

Caisse d'Epargne Alsace

JEAN-CLAUDE PASSIER, Président du COS,

Caisse d'Epargne de Franche-Comté

MICHEL SORBIER, Président du COS,

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

BERNARD TOUBLANC, Président du directoire,

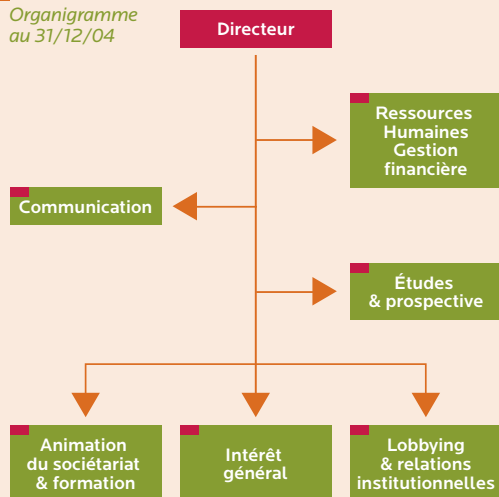
Caisse d'Epargne Ile-de-France Nord



Le conseil d'administration de la Fédération
(manquent M^{me} Lota et M^r Romilly)

Caisses d'Épargne

Organigramme
au 31/12/04



Une équipe de permanents

L'équipe de la Fédération en 2004 :

Directeur : **Maurice Benusilho** (en fonction jusqu'à fin janvier 2005).

Directeurs adjoints : **Jean-Marc Chanat** et **René Didi**

PASCALE ANDRÉANI	GISÈLE LUTUN
ELODIE ASSELIN-GRESSIER	CÉCILE MAZEYRIE-ROSSET
NAZIHA BOUKHORSSA	CHRISTINE MEULLE-CARRESSE
PASCAL BRIEND	EMMANUEL-GEORGES MICHELIN
STÉPHANE COSTE	CÉLINE PASCUAL-ESPUNY
PATRICE CROS	MALLORIE PELLETIER
VALÉRIE DELHUMEAU-GOETHALS	THIERRY PENET
ANA-BELEN FERNANDEZ	CLAIRE PERRIOT-MATHONNA
GEORGES GLOUKOVIEZOFF	QUYNH-GIAO PHAM
STÉPHANIE GUILLAS	SAKINA ROUFINO
CAROLINE LAUBY	SERGE TISSERANT
ANNE LIM (en fonction jusqu'à fin avril 2004)	

Les commissions de la Fédération

Les activités de la Fédération sont orientées par cinq commissions qui organisent des groupes de travail dont l'objet est d'étudier, de façon permanente ou en fonction des questions d'actualité, les principales problématiques intéressant les Caisses d'Épargne, dans les domaines relevant des missions de la Fédération.

Chaque commission est co-présidée par deux membres du conseil d'administration de la Fédération (un Président de directoire et un Président de COS) et composée d'au moins douze représentants des Caisses d'Épargne.

La commission **Stratégie et Développement** contribue à la définition des orientations stratégiques du Groupe Caisse d'Épargne, en veillant à ce que les options choisies soient conformes aux intérêts des Caisses d'Épargne et de leurs sociétaires et à la loi du 25 juin 1999.

Co-présidents : **Pierre-Jean Blard** et **Joël Gelas**

La commission **Vie fédérale et Animation du sociétariat** identifie les attentes du sociétariat des Caisses d'Épargne, propose les outils d'animation et dégage une philosophie du sociétariat propre à la Caisse d'Épargne.

Co-présidents : **Michel Sorbier** et **Bernard Toublanc**

La commission **Intérêt général** définit les axes stratégiques des missions d'intérêt général, le terrain d'application et les modalités de financement des projets d'économie locale et sociale (PELS).

Co-présidents : **Robert Romilly**
et **Jean-Luc Grandjean**

La commission **Formation des COS, sociétaires et cadres dirigeants** propose et conçoit les dispositifs et supports de formation à destination des représentants des sociétaires afin de créer et de diffuser un socle culturel puissant, commun à l'ensemble des sociétaires de la Caisse d'Épargne.

Co-présidents : **Jean-Paul Diacre** et **Gérard Lunel**

La commission **Communication, Lobbying et Relations internationales** fait connaître les activités de la Fédération en interne et en externe, et définit les thèmes sur lesquels elle pourra prendre des initiatives de lobbying aux niveaux français et européen.

Co-présidents : **Eric Grimonprez** et **Pierre Dutrieu**

CONTACTS

125 rue de la Faisanderie
75116 Paris
Tél. : 01 44 38 50 50
e-mail : prenom.nom@fnce.caisse-epargne.fr



FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE

125 rue de la Faisanderie - 75116 Paris

Tél. 01 44 38 50 50 - Fax. 01 44 38 50 99

www.federation.caisse-epargne.fr